

Image not found or type unknown



As-tu droit à un congé lors de la conclusion d'un PACS

Par martin00, le 19/10/2009 à 21:17

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si, comme c'est le cas pour le mariage, une (ou des journées) de congé est attribuée pour la conclusion d'un PACS.

merci d'avance

Sincères salutations